

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA GARTEMPE ET DE SES AFFLUENTS**Département : Haute-Vienne****le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'heure de : 18 H 00****en session ordinaire à : Chateauponsac, Salle culturelle****Date de la réunion : 10 février 2026****Date de convocation du Comité : 30 janvier 2026****Président de la séance : M. FIOUX Alain**

Étaient présents : Gorin Claudine, Mauduit Jean-Luc, Larant Myriam, Nivard Lionel, Reynaut Gilles, Fioux Alain, Paturaud Fabrice, Dauny Jean-Charles, Jouanny Alain, Roch Jean-Marie, Michelet Francis, Jouannetaud Gisèle, Horry Jean-Marie, Martinie Denis, Riffaud Gérard, Baraud Pascal, Tonial Brigitte, Du Puytison Claire, Martin Pierre

Donnaient pouvoir :**Etaient excusés : Saillard Madeleine, Poulet Jean-Paul, Maury Damien.****Nombre de délégués en exercice : 35****Présents : 19****Pouvoirs : 0****Mme DU PUYTISON Claire est secrétaire de séance****Objet : Embâcles 2026**

Le président rappelle que des actions concernant les embâcles sont prévues au sein des programmations du CT Benaize, Salleron et affluents ainsi qu'au sein de l'AT Gartempe Amont. Pour l'AT une enveloppe de 15 000 euros TTC est prévue. Pour le CT, des actions sont déjà prévus et ont déjà fait l'objet de devis à hauteur de 3 000 euros TTC.

Une demande de subvention auprès du département de la Haute-Vienne pourra être soumise.

Après en avoir délibéré, le comité syndical **à l'unanimité** :

- autorise ces actions,
- donne tous pouvoirs à son Président pour signer les pièces nécessaires et prendre d'ores et déjà des contacts préliminaires auprès des organismes financeurs.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

A Chateauponsac, le 10 février 2026

Le Président,

